

PRÉPARER L'AVENIR !



La transition énergétique en action

Efficacité et sobriété énergétique

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat est en cours sur notre territoire jusqu'en mars 2018.

Travaux d'économie d'énergie, travaux d'adaptation de votre salle de bain, travaux d'accessibilité de votre logement, sortie d'insalubrité, travaux pour atteindre le niveau BBC,... : le panel des projets éligibles à l'OPAH est large.

L'objectif commun à tous ces travaux est de **garantir à chacun un logement digne et confortable**. Grâce au dispositif d'aides, qui s'adresse autant aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs pour rénover leur logement, la collectivité confirme sa volonté de lutter contre l'habitat vétuste, la vacance de logements et les logements trop énergivores.

Sous réserve de respecter les critères d'éligibilité (ressources, types de travaux) vous pouvez bénéficier d'aides allant jusqu'à plus de 60% du montant HT des travaux.

Des **aides de la collectivité** sont accordés aux propriétaires qui rénovent leur logement **aux normes BBC**.



Partenaires financiers de l'opération



Exemple d'un projet de réhabilitation d'une ancienne ferme en logements BBC

73 logements subventionnés dont :
58 pour les propriétaires occupants
et 10 pour les propriétaires bailleurs
Et 5 logements communaux
Soit 1 531 985€ de travaux prévus

27 000€ d'aides accordées par la collectivité

8 logements ont été rénovés au niveau BBC

Rénovation de l'éclairage public

Aujourd'hui jugés trop énergivores, les points lumineux des rues sont dans le viseur de la communauté de communes.

Pour aider les communes à rénover leur parc d'éclairage public le territoire dispose d'aides du ministère de l'environnement à hauteur de 400 000 € (via le programme territoire à énergie positive pour la croissance verte). Mais également de subventions de la part du Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs. Ces enveloppes financières permettent de donner un véritable coup d'accélérateur dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public.

36 communes du territoire ont rejoint ce mouvement, ainsi 2500 points lumineux seront rénovés.

Finis les boules énergivores qui éclairent le ciel plutôt que le sol !

La maîtrise de l'éclairage public représente une source importante de réduction des consommations électriques et par conséquent d'économie financière !



Source: pixabay.com

Le saviez-vous ?

Il suffit d'1 gramme d'une molécule pesticide, quelle qu'elle soit, pour rendre impropre à la consommation de 10 000 m³ d'eau (selon le seuil réglementaire de potabilité d'une eau destinée à la consommation humaine)

Exemple : Un petit pulvérisateur de 5 L, pour désherber sa terrasse ou ses allées, peut contenir jusqu'à 60 grammes de molécules pesticides. Faites le calcul...

Exemple de géraniums vivaces en pied d'arbre



Crédits photographiques : FREDON-FC

Les pesticides s'est fini !

8 communes du territoire se sont engagées à supprimer l'utilisation de produits nocifs dans l'entretien de leurs espaces verts.

La Fredon a été retenue pour réaliser dans un premier temps, diagnostic, plan de désherbage et définition d'un programme d'action. Ce travail a été réalisé commune par commune. Désormais de nouvelles méthodes d'entretien sont utilisées (matériels manuels, mécaniques ou thermiques) remplaçant ainsi les désherbants chimiques. Malgré quelques mauvaises herbes récalcitrantes, les principaux utilisateurs de ces produits ainsi que le sol et l'eau ne peuvent qu'en être satisfaits et cela leur procure le plus grand bien !

Pour information : Les particuliers seront tenus de devenir zéro phyto dès 2019.

D'ici cette obligation, des conférences pour les jardiniers amateurs seront organisées sur le territoire.

« ce n'est pas parce qu'il y a quelques plantes qui verdissent nos espaces, que c'est moins propre... C'est tout le contraire... »

Et la mobilité ?

On y va ensemble ?

Le **covoiturage** au travail dans l'Arc jurassien n'a jamais été aussi simple !

Pour plus d'informations: <http://covoiturage-arcjurassien.com>

Développement des aires de covoiturage et un concours « aller au travail sans ma voiture » sera lancé à l'automne ! Une 20 aine d'entreprises du territoire ont été sollicitées pour rejoindre ce projet

Un groupe d'acteurs locaux travaille sur la mise en place de **liaisons douces**, l'usage du vélo pourra donc se pratiquer **en toute sécurité** !



Source: extrait de notre calendrier « 12 mois pour agir pour le climat »



Elu référent : Gérard LIMAT, Vice-Président

Agent CCPHD : Aurélie FABRE-PIQUEREZ